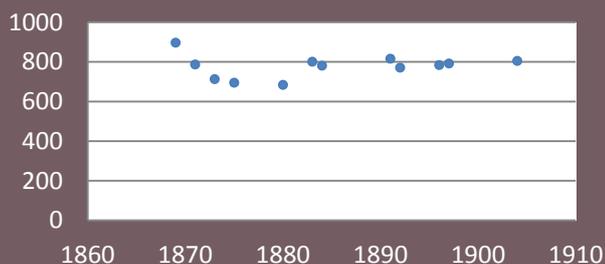


# Les élèves



Effectif des élèves du Lycée Hoche

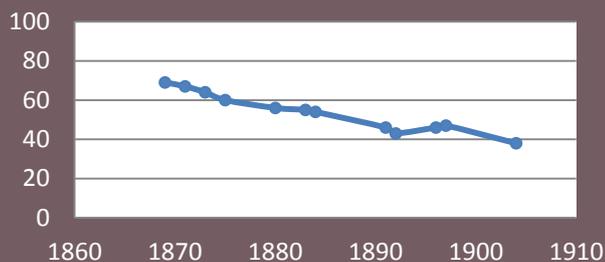


Le lycée Hoche en 1897 comprend 31 divisions :

- 13 classes au petit collège (une classe primaire, une 9<sup>e</sup>, une 8<sup>e</sup>, 2 classes de 7<sup>e</sup>, 2 de 6<sup>e</sup> classique, 2 de 6<sup>e</sup> moderne, 2 de 5<sup>e</sup> classique, 2 de 5<sup>e</sup> moderne)
- 10 classes des enseignements classique et moderne (2 classes de 4<sup>e</sup> classique, 2 classes de 4<sup>e</sup> moderne, 2 classes de 3<sup>e</sup> classique, 2 classes de 3<sup>e</sup> moderne, 2 secondes classiques)
- 5 classes préparatoires aux baccalauréats (une classe de seconde moderne, 2 classes de rhétorique, une de mathématiques élémentaires, une de philosophie)
- 3 classes préparatoires aux Écoles (math. élem. pour saint Cyr, math. sup. math. spé.).

Effectif total : 784 élèves ; nombre moyen d'élèves par classe : 25,3.

Proportion d'internes en %



# Le personnel



Les proviseurs de 1870 à 1914

1868-1871 M. Denis	1895-1898 M. Dhombres
1871-1875 M. Maréchal	1898-1902 M. Poirier
1875-1877 M. Ohmer	1902-1905 M. Suérus
1877-1882 M. Cornuéjols	1905-1907 M. Guigon
1882-1888 M. Fallex	1907-1909 M. Crevaux
1888-1893 M. Chevillard, ancien élève du lycée	1909-1918 M. Bayeux <sup>1</sup>
1893-1895 M. Gazeau	

Le personnel en 1904 1905

- Professeurs scientifiques 15
- Professeurs littéraires 29
- Professeurs arts et sports 6
- Total professeurs 50
- Interrogateurs en classes des sciences (en plus des professeurs du lycée) 2
- Administration 12

et aussi

- 24 répétiteurs (surveillants)
- 2 « garçons de physique », un préparateur de physique, M. Kruyt
- 1 factotum, des lingères, les sœurs infirmières et la sœur supérieure
- 1 cuisinier (M. Fignon)
- 1 tambour (le « père Comtois »)
- Le concierge (M. Marquin)
- 1 « garçon » pour la surveillance des cabinets d'aisance.



<sup>1</sup>En novembre 1911, les fonctionnaires du lycée témoignent leur reconnaissance à leur proviseur, M. Bayeux, en lui offrant une croix ornée de brillants et d'émeraudes, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

